

**SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES  
DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DU SUD GARD (SITOM SUD GARD)**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2019**

DL19030	DEMANDE DE LA CA DU GARD RHODANIEN DE L'APPLICATION DU TARIF ANTERIEUR A L'AVENANT N°3 AU MARCHE 2014-000005 CONCLU ENTRE LE SITOM SUD GARD AVEC LA SOCIETE PAPREC RESEAU SAS
---------	---

**Etaient présents :**

**Président :** M. Hervé GIELY, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Redessan,

**Vice-Présidents :**

M. Aimé BARACHINI, C.C. Beaucaire Terre d'Argence, Adjoint au Maire de Fourques,  
M. Claude BONNAFOUX, C.A. d'Alès Agglomération, Maire de St Maurice de Cazeville,  
Mme Marie-Reine DELBOS, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de Nîmes,  
M. Richard TIBERINO, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes,

Mme Claude DE GIRARDI, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de Nîmes,  
Mme Liliane ALLEMAND, C.A. d'Alès Agglomération, Conseillère Municipale de Vézénobres  
M. Jean-Jacques GRANAT, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Manduel,  
Mme Annick CHOPARD, C.C. de Petite Camargue, Adjointe au Maire de Vauvert,  
Mme Andrée ROUX, C.A. d'Alès Agglomération, Maire de St Jean de Serres,  
M. Jean-Claude FEYBESSE, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Nîmes,

**Etaient absents excusés :**

**Vice-Présidents :**

M. Didier LEBOIS, C.C. de Petite Camargue, Conseiller Municipal en Mairie d'Aubord,  
M. Eddy VALADIER, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de St Gilles,  
M. Frédéric TOUZELLIER, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Générac,  
M. Alain DALMAS, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Garons,  
Mme Eline ENRIQUEZ-BOUZANQUET, C.A. de Nîmes Métropole, Conseillère Municipale

**Secrétaires :**

Mme Nicole PERRAU, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de la Rouvière,  
M. Christophe BOUGAREL, C.A. d'Alès Agglomération, Maire de Castelnau-Valence,  
Mme Sylvette FAYET, C.A. de Nîmes Métropole, Conseillère Municipale en Mairie de Nîmes,  
M. Serge REDER, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Rodilhan,  
M. Lionel HEBRARD, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Manduel,  
M. Alain BARBUSSE, CC Pays de Sommières, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Parignargues,

M. Bernard ANGELRAS, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, M. Julien PLANTIER, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, Melle Maud CHELVI-SENDIN, C.A. de Nîmes Métropole, Conseillère Municipale en Mairie de Nîmes, M. Alex DUMAGEL, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de St Gilles, Mme Catherine ROCCO, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de Caveirac, M. Patrick LAUZE, C.C. du Pont du Gard, adjoint au Maire de Comps, M. Jack DENTEL, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de la Calmette, M. Frédéric PASTOR, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, M. Jérôme PANTEL, C.C. Beaucaire Terre d'Argence, Conseiller Municipal en Mairie de Bellegarde, M. Laurent BURGOA, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes M. Gérard GIRE, C.A. Nîmes Métropole, Maire de Fons Outre Gardon, Mme Monique BOISSIERE, C.A. de Nîmes Métropole, Conseillère Municipale en Mairie de Nîmes, M. Marc TAULELLE, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, M. François DUPUIS, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Bouillargues, M. Guy APPART, C.C. Beaucaire Terre d'Argence, Conseiller Municipal en Mairie de Vallabrègues, Mme Corinne PONCE CASANOVA, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de Nîmes M. Yoann GILLET, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Nîmes, Mme Bernadette MAUMEJEAN, C.C. de Petite Camargue, Conseillère Municipale en Mairie d' Aimargues, M. Alain REBOUL, C.C. de Petite Camargue, Conseiller Municipal en Mairie de le Cailar, Mme Joëlle CACHIA-MORENO, C.C. de Petite Camargue, Conseillère Municipale en Mairie de Vauvert, M. Michel BAZIN, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Nîmes, M. Gilles TIXADOR, C.A. de Nîmes Métropole,

Maire de St Anastasie, Mme Dominique NOVELLI, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de St Gilles, M. Thierry PROCIDA, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, M. Jacky RAYMOND, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Nîmes, M. Michel GABACH, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de St Dionisy M. Michel GUERBER, C.C. Pays d'Uzès, Conseiller Municipal Mairie de Lussan, M. André NAFRAICHEUR, C.C. du Pont du Gard, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Meynes, M. Julien SANCHEZ, C.C. Beaucaire Terre d'Argence, Maire de Beaucaire, M. Claude MARTINET, C.C. du Pont du Gard, Maire de Montfrin, M. Didier KIELPINSKI, C.C. Pays d'Uzès, Maire de Garrigues Ste Eulalie, M. Frédéric SALLE LAGARDE, C.C. Pays d'Uzès, Maire de Moussac. M. Patrice QUITTARD, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Poulx, M. Joël ROUDIL, CC Piémont Cévenol, Maire de Carnas

**Pouvoirs donnés :**

- André NAFRAICHEUR à Hervé GIELY
- Lionel HEBRARD à Jean-Jacques GRANAT
- Didier LEBOIS à Claude BONNAFOUX
- Jérôme PANTEL à Aimé BARACHINI
- Jacky RAYMOND à Jean-Claude FEYBESSE

**Monsieur Hervé GIELY, Président, rapporteur, expose,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le contrat n° 2014 0000 05 et ses avenants, relatif à la fourniture, l'installation et l'exploitation des équipements pour le tri des collectes sélectives du SITOM Sud Gard conclu avec la société PAPREC RESEAU SAS

CONSIDERANT le courrier du Président de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien, reçu le 20 juin 2019, sollicitant l'application d'une redevance à la tonne entrante de 4,50 €/HT /tonne, soit le montant antérieur à l'entrée en vigueur de l'avenant n° 3 au contrat sus visé,

CONSIDERANT l'impossibilité pour le SITOM Sud Gard de déroger à l'application de son contrat avec la société PAPREC,

CONSIDERANT l'impossibilité pour le SITOM Sud Gard d'intervenir dans la relation contractuelle liant PAPREC et le Gard Rhodanien,

CONSIDERANT l'insuffisance manifeste d'information de la société PAPREC à l'égard de son futur cocontractant (la CA du Gard Rhodanien) notamment durant la période entre sa validation de l'avenant n°3 du contrat sus visé et la notification de son nouveau contrat avec la CA du Gard Rhodanien au sujet de l'augmentation de la redevance pour tonne entrante au centre de tri VALRENA,

*Le comité syndical,  
Après en avoir délibéré,*

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : De ne pas être en mesure d'accepter la demande de la CA du Gard Rhodanien pour respecter les conditions du contrat liant le SITOM Sud Gard à PAPREC, antérieures à la notification et l'entrée en vigueur du contrat liant la CA du Gard Rhodanien avec la société PAPREC RESEAU SAS

**ARTICLE 2** : D'en informer le Président de la CA du Gard Rhodanien.

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 11 + 5 pouvoirs

Abstention : 0

Contre : 0

**Adoptée à l'unanimité**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20190926-DL19030-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2019

Affichage : 27/09/2019

Pour l'autorité compétente par délégation

**Le Président du SITOM Sud Gard  
Hervé GIELY**

